



Communiqué du 4 octobre 2012

Sûreté nucléaire : nous sommes prévenus

Un nouveau mythe du nucléaire français s'effondre.

La certitude largement répandue que la France dispose de l'un des parcs les plus sûrs au monde est objectivement réfutée. EELV procède actuellement à l'examen du rapport alarmant de la Commission européenne sur la sûreté du parc nucléaire européen, pour plus d'un tiers constitué de centrales françaises.

Le rapport sur la sûreté du parc nucléaire européen sera examiné ce jeudi par la Commission, à la suite des « stress tests » effectués dans les quatorze pays nucléarisés de l'Union européenne. La France croyait son parc le plus sûr : la première (et seule) analyse factuelle jamais réalisée lui prouve le contraire.

D'après les éléments dont dispose EELV, la France est concernée par 109 des 264 recommandations du rapport. Toutes les centrales françaises doivent répondre à moins de 5 recommandations, et 7 d'entre elles doivent répondre à 7 recommandations (sur un maximum de 11). Pour comparaison, les centrales belges et allemandes doivent répondre à 2 ou 3 recommandations.

Le parc britannique est également largement concerné, avec de nombreuses recommandations. Au-delà du fait que le risque d'accident nucléaire outre-manche concerne la France au premier chef – les vents ne s'arrêtent pas aux frontières -, il faut savoir qu'EDF possède, au travers de British Energy, 8 des 10 centrales concernées.

Financièrement, il serait nécessaire d'investir entre 10 et 25 milliards d'euros pour améliorer la sûreté des centrales européennes, qui sont françaises pour plus du tiers.

Les Français, le parlement et le gouvernement ne pourront plus dire qu'ils n'ont pas été informés. L'Autorité de Sûreté du Nucléaire française ne cesse d'ailleurs de répéter : « La position constante de l'ASN a toujours été la suivante : personne ne peut garantir qu'il n'y aura jamais en France un accident nucléaire. Je dis ce que je dis, et je répète une position constante de l'ASN française » (*André-Claude Lacoste, Président de l'ASN, dans une audition parlementaire du 30 mars 2011*).

Désormais nous pouvons le dire : nous sommes tous prévenus.

EELV effectue actuellement une analyse de ce projet de rapport, afin de pouvoir en tirer des conclusions plus précises, notamment en termes de mesures qu'il reviendra au gouvernement de prendre de toute urgence.

**Jean-Philippe Magnen, Elise Lowy,
porte-parole EELV**